



EOLIA Formation

7, rue Daniel Schoen – Parc des Collines – 68200 MULHOUSE

☎ 03 89 06 30 14 📠 03 89 06 23 15

✉ contact@eolia-formation.fr

www.eolia-formation.fr

Programme de formation

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) Formation initiale

PUBLIC	Tout salarié d'une entreprise souhaitant exercer la fonction de sauveteur secouriste au travail
EFFECTIF	4 participants minimum – 10 participants au maximum
PREREQUIS	Aucun
LIEU DE REALISATION	EOLIA 7, rue Daniel Schoen Parc des Collines 68200 MULHOUSE 4 rue de France 68130 ALTKIRCH 101 rue de Mulhouse 68300 SAINT LOUIS Accessibilité PMR
DUREE DE LA FORMATION	14 heures réparties sur 2 jours
DATES DE FORMATION	Nous consulter
OBJECTIFS GENERAUX	Amener la personne à acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et la conduite à tenir dans l'attente des secours <ul style="list-style-type: none">- Maitriser la conduite à tenir et apprendre les gestes de premier secours- Relayer l'information aux personnes en charge de la santé et sécurité dans l'entreprise- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise- Se positionner en tant qu'acteur de la prévention dans son entreprise
CONTENU	Séance collective présentielle Identifier le double rôle du SST : prévention et secours <ul style="list-style-type: none">- Cerner le cadre juridique de l'intervention du SST- Articuler son action avec les acteurs de l'entreprise- Comprendre l'intérêt de la prévention- Participer à une démarche de prévention Rechercher les dangers persistants pour protéger <ul style="list-style-type: none">- Reconnaître les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement- Supprimer ou isoler le danger persistant, dans la limite de son champ de compétences, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention- Effectuer un dégagement d'urgence d'une victime Examiner, faire alerter, informer <ul style="list-style-type: none">- Examiner la victime et choisir l'action adéquate par rapport à la situation- Faire alerter ou alerter en fonction du dispositif d'alerte de l'entreprise- Informer le responsable hiérarchique ou les personnes chargées de la prévention dans l'entreprise de la(les) situation (s) dangereuses repérées

Enregistré sous le N° 42 68 01285 68 - SIRET 424 102 747 00039 - code APE 8559A

Organisme habilité par l'INRS sous le N° 1459368/2019/sst601/O/15



Datadock

	<p>Securir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une victime qui s'étouffe • Une victime qui saigne abondamment • Une victime qui ne répond pas et ne respire pas • Une victime qui ne répond pas mais respire • Une victime qui se plaint de malaise • Une victime qui se plaint de douleurs empêchant certains mouvements • Une victime qui se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux • Une victime qui se plaint d'une brûlure • Une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
FINANCEMENT	Plan de développement de l'entreprise Compte Personnel de Formation (code 237259)
TECHNIQUES / OUTILS PEDAGOGIQUES	Méthode pédagogique active et participative. Alternance entre exposés avec vidéoprojections, apports d'informations, exercices d'application, mises en situation lors de cas concrets. Travail en groupe, sous-groupe Matériel pédagogique : mannequins, défibrillateur, accessoires de simulation, Plan d'intervention INRS Supports de cours, fascicules INRS
EVALUATION / VALIDATION	Des évaluations formatives seront présentes tout au long de la formation, selon le référentiel de l'INRS Evaluation selon la grille de certification des compétences du SST 1^{ère} épreuve certificative réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident de travail simulée, suivie le cas échéant d'une analyse avec le formateur 2^{ème} épreuve certificative réalisée sous la forme d'un entretien (questions/réponses) entre le candidat et le formateur, ayant comme support la mise en situation simulée précédemment. Délivrance du Certificat de sauveteur secouriste au travail valable 24 mois (Recyclage tous les 2 ans)
INTERVENANTS	Formateurs qualifiés et agréés INRS
COÛT	220,- euros nets par personne (organisme non assujetti à la TVA) Formation intra entreprise : nous contacter Devis gratuit sur demande